

Protocole de biosécurité – Programme d'aide technique

Par Inf'OGM

Publié le 16/01/2002

Deux ans après la signature de ce protocole, les Nations-Unies ont lancé un programme qui “vise à aider les pays à mettre sur pied des cadres nationaux de biosécurité (...) afin de savoir ce qu'il convient de faire si vous importez des aliments génétiquement modifiés”, a déclaré Christopher Briggs, responsable du “Programme de biosécurité PNUE-FEM”. Ce programme a été doté d'un budget de 38,4 millions de dollars pour trois ans et sera financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Il concerne une centaine pays.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/protocole-de-biosecurite-programme-d'aide-technique/